

# **COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR L'EPR**

**SEANCE DU 3-11-2005 A LYON**

## **INTERVENTION DE JEAN-PAUL MAUDUY**

**PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE LYON**

### **INTERÊT DE L'EPR POUR LE PÔLE D'EXCELLENCE INDUSTRIEL QUE CONSTITUE RHÔNE-ALPES EN MATIERE L'ENERGIE**

Je m'appelle Jean-Paul Mauduy, Président en exercice de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

J'avoue avoir été très surpris par le document de présentation de cette réunion et notamment par la phrase : « Or il n'y jamais eu de débat public permettant à la population de s'exprimer sur les grandes options de la politique énergétique française ».

Aurions-nous déjà oublié le débat national de 2003, lancé à l'initiative du gouvernement et de la secrétaire d'état à l'industrie, Madame Nicole Fontaine, et animé sur l'ensemble du territoire par le Député du Rhône, Monsieur Jean Besson ? Aurions-nous oublié que les enseignements de ce débat ont fait l'objet d'un rapport au gouvernement, rapport qui a servi de base à la loi programme sur l'énergie promulguée au mois de juillet de cette année ? N'assisterions-nous pas à des manoeuvres dilatoires pour retarder le lancement d'un ouvrage de production d'électricité dont notre pays a un besoin urgent ?

A la CCI de Lyon, nous n'avons pas oublié le débat national puisque, dès le printemps 2003, nous avons adopté en Assemblée Générale une contribution qui a été versée au débat et dont on retrouve la trace sur le site du MINEFI.

**Vouloir recommencer sans fin ce débat énergétique ne nous paraît pas convenable.**

En outre, pourquoi tant de préventions au sujet d'une source de production d'électricité qui :

- fonctionne depuis près de 30 ans dans notre pays avec une sûreté exemplaire et sans égale pour un parc industriel d'une telle ampleur,

- nous alimente en électricité à un coût très compétitif,
- nous permet de fabriquer des kWh dont 95 % du coût représente de la valeur ajoutée réalisée sur le territoire national,
- diminue notre dépendance vis-à-vis des combustibles carbonés importés,
- place la France au premier rang européen en matière d'émission de gaz à effet de serre par tête d'habitants,
- constitue dans notre pays un pôle d'excellence reconnu au plan mondial ?

## **C'est sur ce dernier point que je vais centrer mon propos.**

Rhône-Alpes est une région qui, par sa tradition, sa vocation et ses ambitions, est et veut rester leader dans le domaine énergétique.

Cela se traduit dans les différentes énergies par exemple dans le pétrole, avec l'IFP à SOLAISE et le Centre de Recherche TOTAL à FEYZIN.

### **Dans le domaine de l'électricité, Rhône-Alpes connaît une position incontestée.**

Sait-on que la seule production électrique de Rhône-Alpes génère plus d'électricité que 19 des 25 pays de l'Union Européenne, et ce quasiment sans émissions de gaz à effet de serre ?

Ceci n'a été possible que par la présence **d'un pôle d'excellence industriel dans l'hydraulique et le nucléaire**, qui se poursuit d'ailleurs aujourd'hui par un pôle de compétitivité retenu sur les énergies renouvelables, complétant ainsi la palette des ressources utilisables pour la production électrique.

L'énergie hydraulique a historiquement constitué le berceau de cette activité. Elle est encore très présente grâce au Centre d'Ingénierie hydroélectrique EDF à Savoie-Technolac (CIH), la Division Technique générale EDF (DTG) à Grenoble, ainsi que ALSTOM HYDRO POWER, la CNR, SOGREAH....

Ces activités d'ingénierie dans le domaine de l'hydroélectricité représentent 1300 emplois qui participent également à l'ingénierie nucléaire dans le domaine du génie civil par exemple.

L'énergie nucléaire est apparue plus tard dans un contexte de recherche d'indépendance énergétique après le premier choc pétrolier.

C'est une chance pour notre pays d'avoir choisi cette option car elle est de plus en plus indispensable pour limiter notre taux de dépendance aux combustibles carbonés et elle est devenue incontournable pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, limitation qui constitue l'un des problèmes les plus urgents à maîtriser pour la bonne santé de notre planète.

Sans parler de l'ensemble des emplois générés par cette filière dans sa totalité, et si l'on se concentre **seulement sur la maîtrise d'ouvrage de construction neuve et de maintenance**,

il faut retenir que Lyon possède des équipes de niveau mondial en ce domaine, par la présence :

- des bureaux d'études de FRAMATOME,
- du Service d'Etudes et Projets Thermiques et Nucléaires (SEPTEN), qui représente l'architecte industriel d'EDF, particularité spécifique à la France,
- de l'Unité Nationale d'Ingénierie du Parc en exploitation (UNIPE) d'EDF,
- du Centre d'Ingénierie de Déconstruction des Ouvrages Thermiques et Nucléaires et de l'Environnement d'EDF (CIDEN).

Ces activités d'études et d'ingénierie représentent plus de 2000 emplois d'ingénieurs et de techniciens dans le Grand Lyon et en génèrent pratiquement autant en sous traitance.

Cette compétence et cette expertise constituent un atout mondial et garantissent la maîtrise technique et économique des ouvrages neufs ainsi que leur constante amélioration. Elles facilitent la prise en compte très rapide du retour d'expérience en exploitation, français et mondial, et l'évolution des méthodes et techniques de maintenance, ce qui permet d'augmenter la performance des installations par rapport à leurs références, par exemple en matière de disponibilité et de sûreté.

L'ensemble des fournisseurs et sous-traitants est aussi particulièrement en pointe sur tous ses matériels et prestations, pour assurer une chaîne de la qualité tout au long de la filière, ce qui se traduit ainsi par une diminution des durées d'intervention et de doses de rayonnements reçues par le personnel.

**La construction d'un EPR donne non seulement une motivation aux équipes, mais permet d'assurer une visibilité sur un plan de charge et des perspectives sur un projet innovant.**

**Les perspectives françaises et internationales qui se font jour permettront à ces compétences d'élever encore leur niveau et surtout d'attirer de jeunes talents dans tous les domaines de la science et du développement technologique.**

Il faut le rappeler : les besoins énergétiques de l'humanité sont vitaux et les investissements colossaux :

- 4 600 milliards de dollars sur 30 ans, dans le **seul domaine de la production électrique**, hors réseaux, d'après le rapport AIE de 2004, dont 2200 milliards de dollars dans les pays de l'OCDE,
- 4 800 GW, soit 48 fois la puissance installée en France, de capacité de production à construire, dont 2 000 GW dans les pays de l'OCDE et 800 GW en CHINE.

De tels chiffres donnent le tournis certes mais permettent d'imaginer les retombées économiques sur notre région.

L'énergie nucléaire représente la chance de pouvoir produire massivement de l'électricité sans émettre de gaz à effet de serre.

Sa compétitivité sera à l'avenir encore renforcée par les hausses des combustibles fossiles et les contraintes de plus en plus fortes sur les émissions de CO<sub>2</sub>, qui poussent à en internaliser les coûts, comme cela est le cas en Europe avec la mise en place des permis d'émission de carbone en application des accords de Kyoto.

Très peu consommatrice de matières premières - 24 tonnes d'uranium suffisent à produire 1 milliards de kWh, là où il faudrait 330 000 tonnes de charbon ou 130 000 tonnes de GNL - l'énergie électronucléaire est, en revanche, grande consommatrice de matière grise.

**Les régions d'excellence en ce domaine sont celles qui en tireront les principaux avantages. L'EPR constitue un atout important pour les pays qui savent le construire, en disposeront les premiers et pour les experts qui amélioreront ainsi leur savoir-faire, tant par la construction que le retour d'expérience d'exploitation et de maintenance d'un outil industriel avancé.**

**Ajoutons à cela que Rhône-Alpes maîtrise tout l'amont du cycle du combustible nucléaire jusqu'à la fabrication des assemblages et ceci pour un part significative des réacteurs mondiaux. Le développement de ce marché est aussi une retombée attendue de la construction des réacteurs de 3<sup>ème</sup> génération.**

&

Monsieur le Président, je vais conclure en disant que si l'EPR est un projet très mobilisateur pour la France, il l'est encore plus pour Rhône-Alpes qui espère accueillir très rapidement le 2<sup>ème</sup> exemplaire.

\*\*\*\*